

LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE DEMANDÉS

AU CANDIDAT LOCATAIRE

A. Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire parmi les documents suivants :

1. Carte nationale d'identité française ou étrangère
2. Passeport français ou étranger
3. Permis de conduire français ou étranger
4. Document justifiant du droit de séjour du candidat à la location étranger, notamment, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

B. Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :

1. Trois dernières quittances de loyer ou, à défaut, attestation du précédent bailleur, ou de son mandataire, indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
2. Attestation d'élection de domicile établissant le lien avec un organisme agréé au titre de l'article L.264-2 du code de l'action sociale et des familles.
3. Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile
4. Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

C. Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :

1. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
2. L'extrait K ou K-bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois pour une entreprise commerciale
3. L'extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois pour un artisan
4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant
5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale
6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels
7. Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours



LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE DEMANDÉS

AU CANDIDAT LOCATAIRE

D. Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

1. Le dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire
2. Trois derniers bulletins de salaires
3. Justificatif de versement des indemnités de stage
4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées
5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur
6. Attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relatif aux aides au logement
7. Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers
8. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
9. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers



LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE DEMANDÉS

A LA CAUTION

A. Pour les cautions personnes physiques, une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire parmi les documents suivants :

1. Carte nationale d'identité française ou étrangère
2. Passeport français ou étranger
3. Permis de conduire français ou étranger

B. Pour les cautions personnes morales, les deux justificatifs :

1. Extrait K-bis original de moins de 3 mois de la société ou les statuts ou toute pièce justifiant de l'existence légale de la personne, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une administration, une juridiction ou un organisme professionnel
2. Justificatif d'identité du représentant de la personne morale figurant sur l'extrait K bis ou les statuts

C. Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :

1. Dernière quittance de loyer
2. Facture d'eau, de gaz, d'électricité de moins de 3 mois
3. Attestation d'assurance logement de moins de 3 mois
4. Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

D. Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :

1. Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
2. L'extrait K ou K-bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois pour une entreprise commerciale
3. L'extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois pour un artisan
4. La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant
5. La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale
6. Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels



LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE DEMANDÉS

A LA CAUTION

E. Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

1. Le dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre Etat ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet Etat ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet Etat ou territoire
2. Trois derniers bulletins de salaires
3. Justificatif de versement des indemnités de stage
4. Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées
5. Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur
6. Attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relatif aux aides au logement
7. Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers
8. Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
9. Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers

